



► OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le master 1 Droit privé fondamental vise à assurer aux étudiants une **spécialisation dans le domaine du droit privé**.

Cette formation s'adresse à des **étudiants intéressés par le droit patrimonial de la famille, le droit pénal, le droit judiciaire privé, le droit international privé comme par le droit civil des activités économiques** et notamment à tous ceux souhaitant développer leur compétences professionnelles dans ces secteurs ou à destination de ces secteurs.

► ORGANISATION DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

Enseignement :

- › Semestre 1 : d'octobre à janvier
- › Semestre 2 : de février à juin

Périodes d'examens :

- › 1^{ères} sessions : fin janvier et début juin
- › 2^{ème} session : début septembre

► PROGRAMME DE LA FORMATION

Master 1 (NB : le programme présenté dans cette fiche est en attente de vote, des modifications peuvent y être apportées)

Semestre 1

- UE 1** - Droit des contrats civils et commerciaux (32h)
- UE 2** - Droit des régimes matrimoniaux (32h)
- UE 3** - Droit processuel (24h)
- UE 4** - Droit pénal des personnes (32h)
- UE 5** - Droit international privé (32h)
- UE 6** - Droit des libertés (18h)

Semestre 2

- UE 1** - Droit des successions (32h)
- UE 2** - Droit des sûretés (32h)
- UE 3** - Droit international privé approfondi (24h)
- UE 4** - Droit des entreprises en difficulté (24h)
- UE 5** - Droit de la CEDH (24h)
- UE 6** - Droit du travail - relations individuelles (24h)

► CONDITIONS D'ACCÈS

Après examen des dossiers, sont admis à s'inscrire en master 1 Droit privé fondamental **les titulaires d'une licence en droit** ainsi que les candidats ayant satisfait à l'une des procédures de validation des études, des acquis professionnels et personnels selon les dispositions en vigueur.

Par ailleurs, s'agissant d'un diplôme d'enseignement à distance, il faut **justifier appartenir à l'une des six catégories suivantes** : personnes engagées dans la vie active (domaines privé et public) ; personnes chargées de famille ; étudiants engagés dans plusieurs cursus ; personnes résidant hors région grenobloise et résidant à l'étranger ; personnes empêchées pour des raisons de santé ; sportifs et artistes de haut niveau.

► POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

La première année de master en droit s'obtient par la **validation de deux semestres** d'enseignement avec la possibilité de compenser entre eux les semestres 1 et 2.

L'objectif du master 1 Droit privé fondamental en enseignement à distance est de permettre, soit de **s'insérer directement dans la vie professionnelle** ou d'**opérer une reconversion professionnelle**, soit de **postuler en master 2** afin d'approfondir la spécialisation en droit privé.

► CHIFFRES CLÉS

12 matières sur 2 semestres

330 heures de cours

► COMPÉTENCES VISÉES

La vocation du master 1 Droit privé fondamental est de **former des juristes privatistes opérationnels dans différents secteurs relevant du privé**.

Dans la continuité des pédagogies mises en place en licence, les enseignements et travaux proposés permettront également aux étudiants de **perfectionner leur raisonnement juridique et de développer leur capacité d'analyse**.

CONTACTS

Responsable pédagogique :

M. Alexandre DELMOTTE, Maître de conférences en droit privé

Scolarité du master :

droit-ead@univ-grenoble-alpes.fr
04 76 82 54 95

+ D'INFOS

Informations et candidatures sur notre site :
droit.univ-grenoble-alpes.fr